



Fondation Roi Baudouin

RUE BREDERODE 21 B-1000 BRUXELLES
TÉL +32-2-511 18 40
KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Convention – Annexe:

- Conditions spécifiques:

. Le Fonds est disposé à soutenir ce projet à condition que les modèles d'abris et arceaux à vélos qui seront installés: (i) ne contiennent pas de verre (même de sécurité), (ii) permettent d'attacher le cadre des vélos de manière solide ('U' inversés ou arceaux hauts), (iii) soient dépourvus de tout type de pince-roues et (iv) soient exclusivement réservés aux vélos.

. Le Bénéficiaire devra intégrer dans son projet une ou plusieurs plaque(s) fournie(s) par le Fonds et mentionnant le soutien reçu du Fonds Bikes in Brussels.

. Des précisions sur l'évolution du projet seront transmises au Fonds sur demande de la Fondation.

. Un rapport d'évaluation final devra être transmis au Fonds pour le 15/07/2024, accompagné des factures justifiant le montant total du soutien financier accordé par le Fonds et de photos relatives aux réalisations du projet, après inauguration et utilisation de l'infrastructure par le public.

. Lorsque la/les plaque.s seront fixées, le Bénéficiaire prévoira une visite de l'infrastructure par le Fonds, ce qui permettra de clôturer le projet et le dossier de soutien.

- Modalités de paiement:

. La première tranche sera versée par la Fondation dans un délai de 30 jours de la réception de la convention et du formulaire de demande de paiement signés.

. La deuxième tranche sera versée par la Fondation sur présentation du formulaire de demande de paiement signé, après approbation par le Fonds des factures à hauteur du montant demandé en remboursement, accompagnées de photos relatives aux réalisations à cette date.

. La troisième tranche sera versée par la Fondation sur présentation du formulaire de demande de paiement signé, après approbation par le Fonds du rapport d'évaluation final et des documents demandés dans les conditions spécifiques.